

Fiche explicative – Filières littéraires

Les enseignements complémentaires

Pour vous aider à remplir votre fiche d'inscription et à **choisir vos enseignements complémentaires**, voici une brève **présentation** de ces différents enseignements.

Lors des premières semaines de la rentrée, vous pourrez suivre tous les enseignements complémentaires qui vous intéressent pour **arrêter votre choix définitif à la fin du premier mois**. Il est obligatoire d'en choisir **au moins un**, mais en fonction de votre future orientation, **il peut être nécessaire d'en avoir suivi plusieurs**.

ATTENTION : si vous pouvez abandonner des enseignements complémentaires fin septembre, vous ne pourrez pas en commencer ; il est donc primordial de commencer dès la rentrée tout enseignement complémentaire que vous voudriez suivre.

❖ À PROPOS DES LANGUES VIVANTES

Le lycée Joffre propose en CPGE littéraire une offre linguistique variée, chaque langue pouvant être étudiée en tant que LVA ou LVB. De ce fait, vous ne devez plus réfléchir en terme de LV1 et de LV2 ni selon vos anciens choix du lycée, mais choisir, selon vos propres priorités:

- une LVA (4h obligatoires)
- une LVB (2h)
- un enseignement complémentaire de LVB (2h facultatives)

Tout au long de l'année d'hypokhâgne, le travail mené dans les cours de langue vise à réduire le plus possible les différences de niveau entre LVA et LVB; les niveaux d'exigence seront ainsi à peu près les mêmes. De fait, en allemand, italien ou russe, les étudiants de LVA et de LVB suivent le même cours.

Vos choix ne doivent donc pas être guidés uniquement par la question du niveau. Prendre une langue en LVA ou LVB dépendra également d'autres facteurs: vos goûts et intérêts personnels, vos projets futurs, votre souhait d'approfondir plus ou moins l'étude de la littérature, de la civilisation et la pratique de la traduction.

Concernant l'anglais et l'espagnol, les langues regroupant traditionnellement les plus forts effectifs, pensez également aux bénéfices que vous pourrez retirer à étudier dans des groupes plus réduits d'espagnol LVA et d'anglais LVB, une possibilité très rarement proposée dans l'enseignement secondaire. S'il est vrai que l'anglais est obligatoire dans certains concours (écoles de management, Celsa...), vous pouvez indifféremment l'étudier en tant que LVA ou LVB. Enfin, vous pouvez tout à fait choisir une langue que vous auriez commencée en LV3 au lycée ou que vous connaissiez déjà par ailleurs.

❖ À PROPOS DU LATIN ET DU GREC ___

En langues anciennes, il existe deux sortes de cours, pour les débutants comme pour les continuants :

- le tronc commun (2h), qui est le seul cours obligatoire,
- l'enseignement complémentaire (2h), que l'on peut suivre, mais uniquement si l'on suit déjà le tronc commun.

Une seule langue ancienne est obligatoire. Néanmoins, il est possible d'étudier les deux, à raison de 2h ou de 4h hebdomadaires, et c'est nécessaire si l'on envisage la spécialité lettres classiques en khâgne. On peut donc opter pour un volume horaire allant de 2 à 8 heures hebdomadaires.

Le cours de débutants concerne ceux d'entre vous qui commencent l'étude de la langue ancienne, ou ceux qui en ont des souvenirs de collègue.

Le cours de continuants est destiné à ceux qui ont étudié la langue au lycée, même si le cursus n'a pas été complet. Nous connaissons bien la réalité et la diversité des situations au lycée, et nous nous adaptons au niveau d'arrivée des élèves. Il est donc intéressant d'avoir déjà des bases en langue. Elles seront de toute façon revues et consolidées, mais le cours de continuants permet un accès plus rapide aux textes.

Durant le mois de septembre, vous aurez la possibilité de venir aux différents cours de latin et de grec, afin de choisir celui qui vous convient le mieux. L'inscription définitive aura lieu fin septembre.

❖ À PROPOS DES ENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Vous devez obligatoirement suivre au moins un enseignement complémentaire, mais vous pouvez en suivre plusieurs. Comme il n'est pas possible de les débiter en cours d'année, nous vous proposons de suivre au mois de septembre les enseignements complémentaires que vous souhaitez découvrir.

Vous devrez arrêter votre choix définitif à la fin du mois de septembre.

Les enseignements complémentaires proposés en hypokhâgne sont les suivants: géographie, langue ancienne (latin, grec) et langue vivante (LVB).

[à propos de l'enseignement complémentaire de géographie](#)

C'est un cours qui n'a rien à voir avec le cours de tronc commun et qui représente un vrai renforcement disciplinaire. Il vous propose de découvrir l'étude de documents, et notamment de cartes topographiques, dont la méthodologie est spécifique à l'option histoire-géographie en khâgne.

Cet enseignement est donc vivement recommandé aux futurs historiens géographes et, plus généralement, à celles et ceux qui préparent des concours dont les épreuves s'appuient sur des études de documents et sur la connaissance de la France et du monde contemporains.

à propos de l'enseignement complémentaire de latin et de grec

C'est dans le cours de tronc commun que se fait la progression grammaticale. En enseignement complémentaire, les notions vues en tronc commun sont revues et approfondies. Les deux cours sont assurés par des enseignants différents, mais qui travaillent en étroite collaboration.

L'enseignement complémentaire ne constitue pas une charge de travail supplémentaire, mais plutôt un accompagnement plus important car le programme est le même dans le cours à 2h et celui à 4h.

Il est vivement conseillé de choisir l'enseignement complémentaire si on pense poursuivre l'étude de la langue ancienne en khâgne. Cependant, un étudiant qui a suivi le cours à 2 heures ne se verra absolument pas refuser une poursuite d'études de la langue ancienne en 2^e année s'il a atteint un niveau suffisant. Tout est question d'organisation personnelle.

à propos de la LVB

L'enseignement complémentaire de LVB repose à la fois sur le renforcement linguistique et sur la découverte de la littérature, des arts et de la civilisation. Cet enseignement peut ainsi donner l'envie et la possibilité, si le niveau atteint en fin d'année est suffisant, de changer de LVA en khâgne.

Par ailleurs, **à la fin du premier trimestre**, au début du mois de décembre, tout étudiant qui a choisi de suivre des enseignements complémentaires d'une durée égale ou supérieure à 4h (langues anciennes, géographie), c'est-à-dire deux enseignements complémentaires autres que l'enseignement complémentaire de LVB, peut, à sa demande, être dispensé de l'enseignement obligatoire des 2h de LVB. Mais, attention:

- cet abandon est déconseillé pour ceux qui envisagent de s'orienter vers les IEP, les écoles de traduction (ESIT, ISIT), les écoles de management (HEC, ESSEC...) ou avoir des carrières internationales, même si la langue ancienne peut remplacer la LVB dans certains concours (écoles de management).
- l'abandon de la LVB implique automatiquement l'abandon de l'enseignement complémentaire de LVB.

Pour toute interrogation, vous pouvez contacter le référent de la filière:

edmee.strauch-ngatoum@ac-montpellier.fr